



# SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

## FLASH -INFO collège SACDD

La CAP plan de requalification de C en B devait se réunir les 11 et 12 octobre 2016.

Les élus nationaux et locaux à la CAP des Adjointes administratives FORCE OUVRIÈRE ont envahi la salle et ont obtenu une audience auprès de Mme Cécile AVEZARD Directrice des ressources humaines de nos ministères.

Lors de cet entretien, la délégation FORCE OUVRIÈRE des SACDD a porté les revendications spécifiques aux SACDD :

- ◆ revalorisation de la grille indiciaire des SACDD dégradée par le PPCR,
- ◆ revalorisation du montant 2016 du régime indemnitaire perçu par chaque SACDD comme cela est le cas pour les catégories B administratives des ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture (500 € fin 2015 pour l'Agriculture et 150 € en 2016 pour l'Intérieur),
- ◆ un véritable plan de requalification de B en A pour les SACDD,
- ◆ réécriture de certaines modalités inscrites dans la note de gestion RIFSEEP :
  - Poursuite de la garantie de maintien de la rémunération les années suivantes sauf changement de grade avec modulation supérieure.
  - La note de gestion précise que si l'IFSE de certains agents est inférieur au montant minimum servi pour un agent alors ce montant inférieur leur est maintenu. FORCE OUVRIÈRE a exigé que ces agents perçoivent, a minima, le montant minimum servi.
  - Revalorisation de la notion d'encadrement (quel que soit le nombre d'agents encadrés) dans le tableau des grilles des groupes de fonction,
  - La notion de comité de domaine est valorisée dans ce régime indemnitaire alors qu'aucun comité de domaine n'a été mis en place pour les SACDD !
  - Cohérence du niveau de grade avec le niveau de prime (le RIFSEEP ne faisant plus le lien entre le grade et le niveau de prime).

Les SACDD ne peuvent plus accepter de crouler ni de s'épuiser sous des responsabilités professionnelles toujours plus lourdes, de ne pas être reconnus par leurs ministères. La seule valorisation passe par :

- ➔ Reconnaissance de leur travail,
- ➔ Revalorisation de la grille indiciaire,
- ➔ Reconnaissance de leur technicité,
- ➔ Reconnaissance de leur expérience professionnelle.

Voilà les revendications que les élus FORCE OUVRIÈRE à la CAP des SACDD ont portées ce mardi 11 octobre 2016 à la directrice des ressources humaines.



**FORCE OUVRIÈRE N'ARRÊTERA PAS LE COMBAT !**